



## Arrêté municipal n° 2020/6998

### portant autorisation pour l'organisation d'un SKIM SCHOOL TOUR sur la plage du Thar (au bout de la Digue de Kairon) Le mercredi 12 août 2020 de 10h à 18h

#### La Maire de SAINT-PAIR-SUR-MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L 131-4,  
Vu le Code de la route et notamment les articles R 36, R 37 et R 225,  
Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière,  
Vu l'arrêté préfectoral du 22 mai 2000, portant réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules terrestres à moteurs sur les plages du département,  
Vu la demande d'autorisation faite par l'association MAUNA KEA, La Moinerie à Saussey 50200, en vue d'organiser un SKIM SCHOOL TOUR « Initiations Glisse et Animation Respecte ta Plage », sur la plage du Thar (au bout de la Digue de Kairon) le mercredi 12 août 2020, de 10h à 18h.

#### ARRETE

- Article 1<sup>er</sup> :** Monsieur Alexis RAULINE représentant l'association MAUNA KEA, est autorisé à organiser un SKIM SCHOOL TOUR « Initiations Glisse et Animation Respecte ta Plage », sur la plage du Thar (au bout de la Digue de Kairon) le mercredi 12 août 2020 de 10h à 18h.
- Article 2 :** Monsieur Alexis RAULINE sera tenu d'enlever tout dispositif relatif à l'organisation de cette manifestation après la manifestation et de veiller au maintien en l'état et à la propreté des lieux.
- Article 3 :** Suivant les conditions météo, des démonstrations de SKIMBOARD tractés par un treuil auront lieu pendant une durée de 30 minutes ce même jour, **hors périmètre de baignade**.  
Il sera demandé aux baigneurs de sortir momentanément de l'eau durant cette période.
- Article 4 :** Les infractions aux dispositions suivantes et du Code de la route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera notifiée et transmise, pour chacun en ce qui le concerne, à :
- . M. Alexis RAULINE de l'association MAUNA KEA SKIM CLUB MANCHE de COUTANCES
  - . M. le Chef de Service de la Police Municipale
  - . M. le Chef de Corps du Centre de secours de GRANVILLE
  - . M. le Commandant du Commissariat de GRANVILLE
  - . M. le Chef de Poste de secours de Kairon

Fait à Saint-Pair-sur-Mer,  
le jeudi 9 juillet 2020

La Maire,

Annaïg LE JOSSIC

